

démocratie représentative, elle pourrait constituer dans l'avenir un important forum diplomatique pour les petits États de la Communauté des Caraïbes.

Dans les pays de la CARICOM, le Traité de Rio passe bien plus pour une justification de l'intervention extérieure que pour un facteur de sécurité. Par conséquent, il suscite peu d'intérêt, et ses partisans ne sont pas nombreux.

Par contre, les initiatives entreprises au niveau sous-régional (le groupe de Contadora et le Groupe de Lima, par exemple) pourraient s'avérer des modèles efficaces de gestion des conflits, car la formule retenue consiste ici à dissocier les perturbations locales des rivalités globales. Les organismes régionaux comme le *Sistema Economico de Latino America* (SELA) pourraient cerner les domaines d'intérêts communs et favoriser ainsi la formulation de positions de négociation conjointes. À cet égard, on pourrait notamment envisager d'élargir le *Caribbean Development Cooperation Committee* (CDCC), comité ministériel établi au sein de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Antilles (CEPALA), de manière à y inclure le Venezuela, la Colombie, Panama et le Mexique. Ainsi renforcé, le comité pourrait avoir qualité d'organisme consultatif tendant vers l'intégration régionale et se montrerait éventuellement plus résistant aux efforts de pénétration extérieure que sous sa forme actuelle.

Le Canada

À l'issue d'un réexamen entrepris en 1980 sur la politique du Canada envers les pays des Caraïbes, les États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) ont bénéficié de rapports spéciaux avec le Canada. Dans ce réexamen étaient mis en relief la coopération économique et une aide limitée en matière de sécurité. Néanmoins, la politique du Canada envers la région est fondée sur un consensus national fragile qui circonscrit le champ d'action du Canada et qui écarte d'office certaines options. Par exemple, il est hors de question pour notre pays d'apporter une aide militaire au Belize, ou d'entreprendre des programmes de formation militaire de grande envergure.

Au chapitre précis de la sécurité militaire, le Canada n'a encore élaboré aucune stratégie bilatérale et multilatérale efficace pour coopérer avec les gouvernements antillais dont les politiques ont suscité l'inimitié des États-Unis. Les rapports du Canada avec ces gouvernements sur les plans de la diplomatie, de l'aide et du commerce donneraient d'excellents résultats s'ils procédaient d'une politique étrangère active. Certes, c'est aux décideurs antillais qu'il incombe en priorité de